

LE CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE BIARRITZ

recrute sa nouvelle direction

Le Centre Chorégraphique National Ballet Biarritz, association Ballet Biarritz, recrute sa nouvelle direction suivant les orientations du ministère de la Culture, de la Ville de Biarritz, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département des Pyrénées-Atlantiques. La direction sera confiée à un, une ou des artistes chorégraphiques jouissant d'une reconnaissance nationale et internationale.

Le CCN-Ballet fait partie du réseau des 19 établissements labellisés par l'État qui constituent en France le socle de l'activité de création, de production et de diffusion d'œuvres chorégraphiques. Son cadre réglementaire est défini par le décret n° 2017-432- du 28 mars 2017, l'arrêté du 5 mai 2017 et la circulaire du 15 janvier 2018.

Le CCN-Ballet est installé depuis 1998 à Biarritz dans la région Nouvelle-Aquitaine à l'ouest du département des Pyrénées-Atlantiques. La ville de Biarritz compte 25 885 habitants et se situe sur la zone côtière de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (316 000 habitants). Ce territoire transfrontalier avec l'Espagne est une composante du Pays basque.

Le CCN-Ballet est subventionné par l'État (ministère de la Culture – DRAC Nouvelle-Aquitaine), la Ville de Biarritz, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département des Pyrénées-Atlantiques.

Son budget prévisionnel pour l'année 2024 est de 5,8 M€ dont 2,8 M€ de subventions de fonctionnement.

L'équipe comprend 58 équivalents temps plein.

Les locaux sont situés dans le centre-ville de Biarritz au sein du théâtre de la Gare du Midi. Le bâtiment est doté de 2 studios (dont un disposant d'un gradin pouvant accueillir 110 personnes), de bureaux, de salles de réunion, de loges et d'un atelier costumes. Il bénéficie également de locaux de construction des décors et de stockage pour le matériel scénographique et technique à proximité de la gare SNCF.

Le CCN-Ballet dispose d'un accès à la salle de spectacles du théâtre de la Gare du Midi (en régie office du tourisme) d'une jauge de 1 354 places et d'un plateau de 600 m² pour finaliser les créations et présenter son répertoire à l'année. Il a aussi accès aux théâtres municipaux : Casino (728 places) et Colisée (189 places).

Le CCN-Ballet compte parmi les compagnies de danse les plus en vue en Europe avec 100 représentations en moyenne par an dont un tiers à l'international. Son équipe artistique est reconnue pour sa virtuosité académique alliée à une forte expressivité.

Ce CCN-Ballet s'inscrit pleinement dans son époque et son territoire en donnant priorité aux actions de médiation culturelle avec les publics.

Il occupe une place particulière dans la profession en étant moteur dans les enjeux de soutien à la création, de renouvellement de chorégraphes de Ballet, de santé du danseur, de coopération transfrontalière et européenne ou encore de transition écologique.

Il fait partie des rares CCN à organiser un festival de portée européenne qui programme une trentaine de compagnies sur une dizaine de communes du Pays basque français et espagnol pour une audience de 30 000 festivaliers.

La prochaine direction est invitée à concevoir et mettre en œuvre un projet artistique et culturel réalisé dans un esprit de coopération, de solidarité et de dialogue avec les structures existantes sur son territoire transfrontalier ainsi qu'avec les différents réseaux chorégraphiques et le secteur culturel existant en région et hors région.

MISSIONS

Le CCN-Ballet assume une mission principale de création, de production et de diffusion d'œuvres chorégraphiques. Dans le respect des droits culturels et dans le cadre de son projet artistique et culturel, la direction aura pour mission de :

- Développer son propre travail de création, créer un répertoire pour les 22 danseurs permanents de formation académique. Ce répertoire pourra être complété d'œuvres de chorégraphes invités.

- Travailler à la diffusion locale, régionale, nationale et internationale de ses productions et contribuer à maintenir un niveau de ressources propres en adéquation avec le modèle économique de ce CCN-Ballet ;

- Partager les ressources du CCN-Ballet avec des compagnies chorégraphiques, en accueillant et en accompagnant à la production et à la création des artistes locaux, régionaux mais aussi d'envergure nationale et internationale, en particulier à travers les dispositifs Accueil-studio et Résidence Artiste associé(e) ;

- Animer des initiatives autour des enjeux de la filière chorégraphique en particulier celle des Ballets ;

- Maintenir et développer la dynamique territoriale et transfrontalière en lien avec l'ensemble des acteurs culturels avec une attention aux collaborations européennes ;

- Poursuivre les actions de transmission, de recherche, de formation, d'action culturelle et d'éducation artistique notamment en direction des jeunes ;

- Assurer la direction artistique de la programmation du festival Le Temps d'Aimer la Danse ;

- Affirmer le rôle de lieu de référence garant de la diversité, de la pluralité d'esthétiques chorégraphiques en tant que lieu de recherche et de valorisation de la danse ;

- Garantir la diversité, l'égalité, la parité et lutter contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels ;

- Inscrire son projet et ses actions dans les enjeux de la transition écologique.

La direction devra assurer une bonne gestion administrative, financière et managériale de la structure, tout en encadrant, fédérant et animant l'équipe dans une dynamique d'accompagnement au changement, et en travaillant avec la présidence de l'association au maintien des relations avec les partenaires institutionnels et à la représentation du CCN-Ballet dans les différents réseaux.

MODALITÉS PRATIQUES

Les personnes faisant acte de candidature devront avoir si possible une maîtrise de la langue française et s'engager à résider principalement dans la ville de Biarritz ou sa toute proche agglomération. Elles sont invitées à envoyer leur dossier en français au plus tard le **31 mars 2025**. Aucune candidature parvenue après cette date ne sera prise en compte.

Ce dossier comprendra :

- Une lettre de motivation indiquant les axes majeurs du projet artistique envisagé (2 à 3 pages).

- Un curriculum vitae détaillé accompagné de documents d'information sur les réalisations antérieures (descriptif des créations, articles de presse, enregistrements vidéo, calendrier de tournées).

Après études des candidatures, un comité de présélection composé de l'association Ballet Biarritz, du ministère de la Culture, de la ville de Biarritz, de la région Nouvelle-Aquitaine et du département des Pyrénées-Atlantiques sélectionnera une liste restreinte paritaire de candidatures.

Les candidatures présélectionnées recevront les documents leur permettant d'établir un projet artistique et culturel

détaillé et une projection budgétaire sur une période de 4 ans à partir du 1^{er} janvier 2027.

Les dossiers devront parvenir au plus tard **mi-juin 2025**. Aucun dossier parvenu après cette date ne sera pris en compte.

Les candidats.es présélectionnés.es seront auditionnés.es par le jury de sélection fin juin 2025 – les entretiens se dérouleront de préférence en français, avec possibilité d'interprétariat pour les allophones - en vue d'une nomination à l'été 2025 après agrément de la Ministre de la Culture.

La prise de fonction interviendra le 1^{er} janvier 2027 pour un premier mandat de 4 ans, éventuellement renouvelable pour 2 mandats de trois ans.

Les candidatures sont à adresser à Mme Catherine Pégard, Présidente du CCN Ballet Biarritz, par courrier électronique en format PDF uniquement à l'adresse suivante :

recrutement-direction@malandainballet.com